

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



HURBON Laënnec (dir.), 2014, *Catastrophes et environnement. Haïti, séisme du 12 janvier 2010*. Paris, Éditions de l'EHESS, 271 p., bibliogr. (Karine St-Denis)

Ce collectif interdisciplinaire sur le séisme haïtien du 12 janvier 2010 résulte d'une conférence tenue à l'EHESS. Il regroupe six contributions de chercheurs issus de l'anthropologie (A. Corbet, R. Charlier Doucet), de la sociologie (L. Ampidu Clorméus, A. Gilles, L. Hurbon), de la philosophie (E. Dorismond) et de la géographie (J.-M. Théodat). Ces contributions partagent un même objectif soit : « montrer, à partir de ce cas, que les sciences sociales sont indispensables pour une compréhension en profondeur des rapports entre catastrophe et environnement » (p. 22). Ainsi, à partir du cas du séisme haïtien, ce collectif contribue à l'étude du risque (sociologie du risque) et des catastrophes (anthropologie des catastrophes).

Pour le bénéfice de ce compte-rendu, nous avons retenu les contributions anthropologiques de Corbet et Charlier Doucet. Outre la priorisation disciplinaire, ce choix s'explique par la distinction des approches de ces deux auteures. La première aborde l'impact symbolique des milliers de morts engendrés par le séisme à partir de données de terrain, cumulées notamment par le biais d'entrevues et d'observations. La seconde utilise plutôt une approche conceptuelle et concentre son analyse sur la notion de vulnérabilité.

La contribution de Corbet s'intitule judicieusement « Invisibles omniprésents ». L'article débute par une présentation de la conception haïtienne de la mort et du rapport aux défunts. La mort ainsi que les lieux et les rituels qui lui sont associés sont conçus comme partie prenante du cycle de la vie. À titre d'illustration, le cimetière de Port-au-Prince est présenté comme un milieu de vie où se côtoient promeneurs, amuseurs publics, pratiquants du vaudou, touristes et prostituées (p. 34). L'auteure expose également les pratiques funéraires courantes : plusieurs morts sont enterrés dans la cour du *lakou*, soit au cœur du regroupement de maisons de leurs proches (p. 41). À la suite du séisme, cette relation à la mort et ces pratiques mortuaires ont été radicalement transformées. Conformément aux normes internationales, et pour répondre aux débordements des cimetières, morgues et hôpitaux, la MINUSTAH¹ et la Croix-Rouge haïtienne ont instauré des fosses communes. Elles ont été creusées à Titanyen, décharge et lieu des exécutions effectuées par les Tontons macoutes. Les corps étaient ramassés de nuit – parfois par des pelleteuses (p. 43) – puis enterrés sans rituel funéraire ni reconnaissance collective. Plusieurs proches des défunts n'ayant pas les moyens de payer les frais funéraires, frais qui ont explosés après le séisme, ont préféré enterrer leurs morts aux lieux et places de leur décès. « Cette présence anarchique de corps dans toute la ville et l'espace collectif confronte le sentiment de l'omniprésence morbide qui plane au quotidien sur l'esprit des survivants » (p. 45). Cette contribution se termine par un rapide résumé critique de quatre conceptions du séisme, soit : 1) la conception empiriste des politiques internationales et des organismes d'aide ; 2) l'acception historique haïtienne des catastrophes et de la mort ; 3) la conviction d'une « revanche de la

1. Mission des Nations Unies pour la stabilisation à Haïti.

nature» (p. 52); et, finalement, 4) l'interprétation religieuse issue majoritairement du vaudou et reprise par les protestants pour condamner les pratiques vaudoues.

La deuxième contribution anthropologique, celle de Charlier Doucet, développe une tout autre approche. À partir d'une analyse statistique et historique de la vulnérabilité haïtienne, elle élabore une position critique face à la gouvernance haïtienne en matière de mesures préventives et face à la gestion locale de la catastrophe. Pour ce faire, Charlier Doucet aborde le désastre comme « le résultat de l'interaction entre un agent potentiellement destructif, naturel ou technologique, et une population qui se trouve dans une situation de vulnérabilité créée socialement » (p. 154). En comparant Haïti et la République dominicaine, deux États aux risques environnementaux similaires, l'auteur montre que les vulnérabilités haïtiennes sont augmentées notamment du fait de la quasi absence de mesures de protection de l'environnement (pp. 158-162), de la surpopulation des centres urbains et ce, sans planification (p. 157), ainsi que du fait de l'absence de données officielles sur les séismes antérieurs et de mesures adéquates en prévention des séismes (pp. 175-179).

Ces deux contributions, tout comme l'ensemble du collectif, contribuent à faire reconnaître la pertinence des domaines d'étude encore peu explorés que sont l'anthropologie des catastrophes et la sociologie du risque. *Catastrophes et environnement...* constitue ainsi une lecture bénéfique pour les chercheurs intéressés par ces nouveaux domaines d'étude. Ce collectif saura également plaire aux anthropologues intéressés par une lecture interdisciplinaire des domaines connexes aux catastrophes, dont la mort, la gouvernance, l'économie et l'environnement.

*Karine St-Denis
Collège Lionel-Groulx
Ste-Thérèse (Québec), Canada*